

Code de vie des visiteurs

Bienvenue au Centre Communautaire Richard-Goulet (CCRG) dont la mission est de regrouper les organismes communautaires de la Haute-Yamaska, d'accueillir, d'accompagner et de divertir les citoyens et citoyennes via les différentes activités proposées par les organismes communautaires qui y logent.

Nous avons à cœur d'offrir à chaque personne un environnement **chaleureux, inclusif, calme et sécuritaire**.

Ce code de vie a pour but de favoriser une **cohabitation harmonieuse**, dans le respect des personnes, des lieux et des ressources. En fréquentant le CCRG, chaque visiteur et visiteuse contribue à faire de cet endroit un lieu agréable pour tous.

Ensemble dans le respect et le bien-vivre

Merci de :

- **Adopter une attitude respectueuse et bienveillante** envers le personnel et les autres visiteurs et visiteuses en tout temps
- **Maintenir une atmosphère calme**, en parlant à voix basse.
- **Porter une tenue appropriée** et veiller à avoir une hygiène personnelle respectueuse.
- **Utiliser le mobilier, les équipements et les documents avec soin.**
- **Respecter l'espace de chaque** visiteur et visiteuse en laissant votre place propre et rangée après usage.
- **Assurer un accompagnement des personnes ayant des besoins particuliers par les responsables des activités**, en assurant leur sécurité et en veillant au respect des personnes et des lieux.
- **Préserver un environnement sain** : l'usage ou la possession de drogues ou d'alcool, ou le fait d'être sous leur influence n'est pas toléré dans le Centre.
- **Respecter la vie privée de chaque personne** : merci de ne pas filmer ou photographier sans autorisation.

Utilisation des lieux

Le Centre communautaire est un lieu ouvert à la population ayant recours aux activités et services qui s'y tiennent. Ainsi, les personnes ne participant pas à une activité peuvent

demander des informations, utiliser les toilettes ou se réchauffer quelques minutes. Il est interdit d'errer sur les différents étages du Centre sans motif.

Il est permis de se réchauffer ou prendre une pause au rez-de-chaussée de la section presbytère (en entrant par la porte principale), soit sur la chaise du hall d'entrée ou sur le banc en bois devant le bureau d'accueil.

L'utilisation des balançoires extérieures est permise aux visiteurs de manière ponctuelle pour permettre une utilisation partagée. Les utilisateurs doivent rester assis.

L'utilisation des conteneurs à déchets, des conteneurs à recyclage ainsi que les bacs de compost est réservée exclusivement à l'usage des locataires du Centre communautaire. Il est interdit aux citoyens d'y déposer leurs déchets.

Tout amas de matériel est interdit à l'extérieur ou à l'intérieur du Centre.

Toute porte fermée à clé doit rester fermée. Il est interdit de placer des objets pour laisser les portes extérieures ouvertes ou entre-ouverte.

Des téléphones sont disponibles dans les salles de réunions et sont accessibles à tous les usagers pour des démarches urgentes seulement (ex : la personne se retrouve à la rue, vit de la violence, a besoin de transport). Leur utilisation peut être limitée lorsque la salle est louée.

Dons

Il est interdit de déposer des dons de vêtements, de matériel ou autre à l'accueil du Centre communautaire ni à l'entrée. Tout don doit être apporté aux organismes communautaires ayant cette mission (ex : SOS Dépannage).

Circulation et sécurité

- Merci de laisser les sorties de secours, les couloirs et le corridor de stationnement arrière dégagés en tout temps.
- Les rassemblements, ventes ou sollicitations sont permis uniquement s'ils ont été autorisés.
- Seuls les chiens d'assistance ou de zoothérapie sont admis à l'intérieur du Centre communautaire.

Respect des règles

Le personnel est là pour vous aider à profiter pleinement de votre visite. En cas de non-respect des règles, celui-ci se réserve le droit d'intervenir et des mesures peuvent être prises, allant d'un simple rappel à une suspension temporaire ou permanente des privilèges.

Des autorités externes peuvent être contactées en cas de comportement grave ou illégal.

Mise à jour du code

Ce code de conduite peut être modifié à tout moment, en conformité avec les règlements municipaux de la Ville de Granby.

Merci de votre précieuse collaboration pour faire du Centre communautaire Richard-Goulet un lieu **accueillant, inspirant et respectueux**.

